

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Master Sciences du médicament et des produits de santé



Niveau d'étude

visé
BAC +5

Durée

2 ans

Composante
UFR3S -
Sciences de
santé et du
sportLangue(s)
d'enseignement
Français,
AnglaisOuvert en stage
Oui

Parcours proposés

- Sciences du médicament et des produits de santé - M1 Tronc commun
- Advanced biomedicines and cell therapies
- Advanced therapy medicinal products (M2)
- Affaires réglementaires européennes et internationales (M2)
- Conception de dispositifs numériques en santé : normes, qualité et évaluation
- Dispositifs médicaux et biomatériaux : évaluation et conception (M2)
- Drug discovery
- International Master in sustainable drug discovery
- Optimisation thérapeutique : de la fabrication à la clinique (M2)
- Pharmacie galénique industrielle (M2)

La **mention SMPS** propose trois Masters.

Le **Master SMPS** propose un enseignement organisé en deux ans apportant un socle solide à la compréhension des sciences pharmaceutiques et des techniques associées en première année (M1) et des enseignements spécialisés organisés en 7 parcours en deuxième année (M2)

1. Affaires Réglementaires Européennes et Internationales des Produits de Santé (AREIPS)
2. Conception de dispositifs numériques en santé : normes, qualité et évaluation (CNS)
3. Dispositifs Médicaux et Biomatériaux : Conception et Évaluation (DMB)
4. Drug Discovery (DD)
5. Optimisation Thérapeutique : de la fabrication à la clinique (OPTIM)
6. Pharmacie galénique industrielle (PGI)
7. Advanced Biomedicines and Cell Therapy (ABCT)

Le **Master international Advanced Biomedicines and Cell Therapy (ABCT)** propose un enseignement axé sur les biothérapies et les médicaments de thérapies innovantes (MTI) organisé en deux ans (M1 et M2) et accessible également aux étudiants ayant suivi la première année du master SMPS. Il est à noter que les étudiants ayant suivis la première année du Master SMPS peuvent accéder la deuxième année du Master ABCT (sur candidature).

Le **Master international Sustainable drug discovery (S-DISCO)** propose un enseignement axé sur la conception de médicaments, en particulier dans sa phase pré-clinique. Il est organisé en deux ans (M1 et M2).

Présentation

La **mention "Sciences du Médicament et des Produits de Santé" (SMPS)** se propose de réunir dans un ensemble de parcours pluridisciplinaires et cohérents des enseignements supérieurs spécialisés concernant le médicament, les biothérapies et les dispositifs médicaux, notamment numériques à travers différents masters et parcours.

Plus d'informations sur : <https://ufr3s.univ-lille.fr/pharmacie/formation-initiale/master-smps>

Objectifs

Le **Master mention "Sciences du Médicament et des Produits de Santé"** vise l'acquisition de compétences techniques, cliniques et réglementaires relatives aux produits de santé. Il permet de former les futurs cadres en recherche et développement, en qualité, en affaire réglementaire, en évaluation clinique du domaine de la santé. Il permet également de former à la recherche pour les métiers de chercheurs, enseignants chercheurs et cliniciens chercheurs du secteur public

Savoir-faire et compétences

La formation est organisée en BCC qui constituent des ensembles cohérents d'UE. La **Mention SMPS** propose 5 compétences commune à l'ensemble des masters:

1. Interpréter un besoin médical ou une problématique réglementaire issu du milieu professionnel ;
2. Élaborer et mettre en œuvre une méthodologie de travail pour la conception de nouveaux produits de santé ;
3. Évaluer et optimiser les performances d'un produit de santé, notamment au cours de son développement ;
4. Contribuer et collaborer à la réalisation d'un projet interdisciplinaire dans le domaine des sciences des produits de santé ;
5. Communiquer des résultats scientifiques, valoriser son parcours et son projet professionnel dans le domaine des produits de santé.

Certains parcours du **Master SMPS** propose une compétence spécifique supplémentaire :

1. PGI - Produire des médicaments à l'échelle industrielle ;
2. DMB - Identifier les enjeux de chaque étape du parcours du DM de l'idée au suivi post-market
3. DNS - Identifier les enjeux de chaque étape du parcours du DM de l'idée au suivi post-market
4. Drug Discovery - Maîtriser les différentes étapes précliniques du développement d'un principe actif ;

5. OPTIM - Appliquer les méthodes d'optimisation à un problème pharmaco-thérapeutique, dans le cadre de prise en charge.

Les compétences spécialisées seront acquises en fonction des parcours.

Dimension internationale

Deux master Internationaux (ABCT et S-DISCO)

« Etude en France » pour certains parcours de la seconde année de Master (DD, PGI, OPTIM, CNS)

Les + de la formation

La formation professionnalisaante, interdisciplinaire, ouverte aux profils ayant des cursus universitaires variés (licence, pharmacie, ingénierie, médecine et odontologie).

2 masters Internationaux dans la mention SMPS (ABCT ; S-DISCO)

Formation par alternance dans certains parcours du Master SMPS (DMB, CNS, PGI, AREIPS, OPTIM) odontologie

Ouverture à « Etude en France » dans certains parcours du Master SMPS (DD, PGI, OPTIM, CNS)

Organisation

Organisation

La **mention SMPS** est composée du **Master SMPS** ouvrant à **6 7 parcours** en deuxième année et **deux Masters Internationaux M1/M2** (ABCT et S-DISCO).

Le Semestre 1 du **Master SMPS** est indifférencié permettant à l'étudiant de choisir une pré-spécialisation au second semestre parmi les 6 7 parcours. Les étudiants ayant suivis la première année du **Master SMPS** peuvent accéder à la deuxième année du **Master ABCT** (sur candidature).

L'accès aux **parcours AREIPS** et **PGI** de la seconde Master 2 SMPS nécessite une validation de la 5ème année du DE de pharmacie.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Stages

Stage : Obligatoire

M1 – de 44 jours à 5 mois (simple et double cursus)
M2 – 5 à 6 mois en formation initiale ; 12 mois formation alternante

Admission

Les modalités d'admission en 1ère année de Master font l'objet d'un cadrage adopté en CFVU et sont ensuite adoptées par le conseil de composante après avis de la commission formation. Ces modalités d'admission incluent l'examen du dossier du candidat avec éventuellement un entretien et l'accès peut être conditionné au succès à un examen qui peut être un oral.

Les candidatures en Master 1 sont ouvertes aux titulaires des diplômes sanctionnant les études de premier cycle ainsi qu'à ceux qui peuvent bénéficier d'une validation prévue à l'article L6411-1 et s. du code du travail et aux articles D613-38 et s. du code de l'éducation dans la limite des capacités d'accueil et selon les modalités d'admission définies par le conseil de composante. Pour chaque mention, et éventuellement chaque parcours de master, la composante indique dans ses prérequis les mentions de licence conseillées pour la formation en respect de l'Arrêté du 31 mai 2021 fixant la

liste des compatibilités des mentions du diplôme national de licence avec les mentions du diplôme national de master.

Pour accéder en 1ère année de master, les étudiants doivent justifier :

- Soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master. Un domaine de formation est considéré comme compatible dès lors que la convergence disciplinaire entre le diplôme conférant le grade de licence d'une part, et la mention de master d'autre part, est stricte, manifeste et explicite. Les mentions de licence conseillées sont Sciences pour la Santé, Chimie, Physique-Chimie, Sciences de la Vie, Sciences et Technologies,
- Soit d'une des validations prévues aux articles L. 613-3, L. 613-4 et L. 613-5 du code de l'éducation,
- Soit d'une 2ème année d'études de santé (pharmacie, médecine, odontologie) validée.
- Soit d'une admission au concours de la première année des études de santé (PASS/L-AS) dans le cadre d'une formation précoce à la recherche (Ecole de l'INSERM).

Les inscriptions se font via la plateforme  <https://monmaster.gouv.fr/>

Pour accéder en 2ème année de master :

Etudiant ayant débuté sa formation au sein de la mention SMPS

- L'accès en deuxième année est subordonné à l'obtention des 60 premiers crédits ECTS
- Accès de droit si les UEs de pré-spécialisation sont en adéquation. Les parcours AREIPS et PGI nécessitent la validation de la 5ème année du DE de pharmacie.

Etudiant n'ayant pas débuté sa formation au sein du Master SMPS

- L'accès en deuxième année de Master en provenance d'une autre mention ou d'un autre établissement est subordonné à l'obtention des 60 premiers crédits ECTS.
- Le pré-requis exigé pour candidater au parcours " AREIPS " est la validation de la 5ème année du DE de Pharmacie en France.
- Le pré-requis exigé pour candidater au parcours " PGI " est la validation de la 5ème année du DE de Pharmacie en

France ou son équivalent pour les étudiants qui candidatent par la plateforme " Etudes en France ".

- Le pré-requis exigé pour les étudiants en double diplôme pour le parcours " DMB " est la validation de la 2ème année en école d'ingénieur (Bac+4) des écoles Polytech Lille et ENSAIT
- Le pré-requis exigé pour les étudiants en double diplôme pour le parcours DD est la validation de la 2ème année en école d'ingénieur (Bac+4) de JUNIA

Les inscriptions se font via la plateforme Ecandidat de l'université de Lille.

Et après

Poursuite d'études

La **Mention SMPS** offre la possibilité de poursuivre ses études selon trois voies.

1. Poursuite d'étude dans d'autres Masters complémentaires ou vers les études en santé (médecine, pharmacie et odontologie)
2. Spécialisation en médecine, pharmacie et odontologie (pour les étudiants du diplôme d'état de ces formations inscrits en parallèle de la mention SMPS)
3. Doctorat d'Université sous certaines conditions, la poursuite des études en Doctorat est possible si l'étudiant a suivi le programme gradué (Drug discovery and health)

Insertion professionnelle

L'insertion dans la vie professionnelle est le débouché naturel naturel de la formation.

Métiers cibles : Responsable études cliniques, responsable développement industriel/méthode, ingénieur de recherche, responsable département R&D, chef de projet R&D, chef de projet contrôle qualité ; cadre dans les départements juridiques des industries ou des administrations, ingénieur qualité, ingénieur technico-réglementaire, responsable de production, attaché de recherche clinique ...

Pour en savoir plus sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université de Lille, consultez les répertoires

d'emplois publiés par l' ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation)

Les fiches emploi/métier du  Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

Infos pratiques

Autres contacts

Contact administratif :

UFR3S - Département de Pharmacie - Université de Lille
3 rue du Professeur Laguesse
59006 LILLE Cedex
Tél. 03 20 96 40 40
 pharma-scolarite@univ-lille.fr

1ère année Master
DUBOIS Mathilde
Tél. 03 20 96 49 89
 pharma-scol-m1@univ-lille.fr

2ème année Master - 7 parcours
JEAN Élodie
Tél. 03 20 96 49 25
 pharma-scol-m2@univ-lille.fr

Contact pédagogique :

RESPONSABLES MENTION :

Madame Kadiombo Bantubungi-Blum, Maitresse de Conférences

Monsieur Nicolas Blanchemain, Professeur des Universités

Établissement(s) partenaire(s)

Polytech Lille

 <https://www.polytech-lille.fr/>

École nationale supérieure des arts et industries
textiles

 <https://www.ensait.fr/>

Lieu(x)

 Lille - Département de Pharmacie

En savoir plus

UFR3S Sciences de Santé et du Sport

 <https://ufr3s.univ-lille.fr/>

Programme

Sciences du médicament et des produits de santé - M1 Tronc commun

Advanced biomedicines and cell therapies

Advanced therapy medicinal products (M2)

Affaires réglementaires européennes et internationales (M2)

Conception de dispositifs numériques en santé : normes, qualité et évaluation

Dispositifs médicaux et biomatériaux : évaluation et conception (M2)

Drug discovery

International Master in sustainable drug discovery

Optimisation thérapeutique : de la fabrication à la clinique (M2)

Pharmacie galénique industrielle (M2)